

"L'INDRE A DE QUOI SÉDUIRE ET ATTIRER DE NOUVEAUX HABITANTS!"

Malgré une météo capricieuse, l'été a été marqué par une fréquentation touristique dans notre département.

Les premiers chiffres publiés les août - ils restent provisoires donc à interpréter avec prudence - indiquent un bon succès. Les fréquentations enregistrées en 2016 ont progressivement tourné les départs en 2017.

L'ouverture du Centre National de Tir Sportif et l'accueil des championnats du monde de la discipline mais aussi le dynamisme de nos festivals et les mille et une initiatives locales ont au total permis de maintenir un bon niveau de fréquentation et la consommation de services doit être au rendez-vous.

Mais pouvons nous en réjouir et y trouver une source de motivation pour poursuivre nos efforts dans le domaine. L'Indre a de quoi séduire ses visiteurs et attirer de nouveaux habitants ?

C'est le pari que nous faisons et c'est notre objectif principal en poursuivant nos efforts d'aménagement du territoire.

Les premiers kilomètres de fibre optique ont ainsi été déployés en été. 14 milliards d'euros de travaux sont engagés en 2017 sur ce projet majeur pour l'Indre.

Parallèlement, nous avons tenu le Premier Ministre pour que la prochaine Conférence Nationale des Services soit réellement la réunion en matière de territoires ruraux. La négociation de niveau de service des territoires privés appelle une réflexion forte. Certaines communes attendent encore leur couverture en fibre 2G et l'attribution des installations pénales de nombreux habitants.

Avec 18 millions d'euros consacrés à l'éducation et à la jeunesse, le Conseil départemental a abordé la rentrée en affirmant clairement son engagement pour la réussite des élèves.

Seule option au même titre, le transfert des transports scolaires à la Région, décidé par le précédent gouvernement, évigera la démission et l'organisation du service. Certes le problème est complexe et appliqué jusqu'au bout par le Département de l'Indre a été complexe mais la loi, mal conçue, risque de faire peser le financement sur le Conseil départemental et non sur le Conseil régional. Ce serait tout à fait injuste puisque la Région finance, par ailleurs, la garantie que l'équipement par les Départements les plus riches !

Ce simple exemple illustre à quel point le maintien d'un service public de proximité est indispensable. Il permet non seulement de rapprocher la décision du citoyen mais il est souvent à l'origine de nombreuses économies de fonctionnement.

C'est ce que le Conseil départemental de l'Indre a sa majorité propose. À vos côtés en permanence, notre équipe de la Majorité départementale vous apporte tout ce qui est possible pour faire avancer l'Indre ensemble.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLUROT, Félicie BLANCHET, Michel BUR, Gérard BLOUQUIN, Michel BLONDEAU, Raphaël BRUN, Serge BRISQUIT, Claude DUADET, Hervé DUVAL, Marie-Françoise JEAN, Yves LACROIX, Marie-Jeanne LAFARGE, Gérard HAYAU, Frédéric MICHARDIER, Christian MICHARDIER, Françoise PERRON, Françoise PETIT, Michèle SELLEON.

VIVE LA RENTRÉE !

Une rentrée qui se fait sous le signe de l'inquiétude.

Des rythmes scolaires remis en cause sans évaluation ni concertation, avec le risque de créer un système éducatif à plusieurs vitesses et de compliquer à nouveau la vie des familles. A cela s'ajoute la suppression d'emplois dans les collectivités.

Les Maires qui interviennent sur les subventions de leur commune la suppression de la taxe d'habitation et des impôts locaux. Ces mesures permettraient aux collectivités d'assurer des missions de service public (écoles, écoles, personnes âgées, handicapés) et aux associations de dynamiser leurs actions. De plus, ils jouent pleinement leur rôle d'employeurs sociaux, renforçant le tissu à l'emploi des personnes les plus en difficulté, puisque près de 25% d'entre elles travaillent dans les collectivités.

En comparant ces mesures avec l'absence de M. Macron de discuter l'impact sur la fertilité et d'augmenter la CSG, nous, élus de Groupe Indre Autonomie, partagerons ces inquiétudes.

Nous restons mobilisés pour défendre les intérêts de nos concitoyens de l'Indre.

Le groupe des élus républicains de gauche du Conseil départemental : Lucie DARGIER, Jean-Claude BLIN, Michel GOUDEAU, Mélanie CHAPUIS, Justine SIMARD, Jean-Philippe PETIT.

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre d'octobre 2017

1 DOCUMENT Publié le 21 octobre 2017



Tribune libre d'octobre 2017

PDF - 119.33 Ko



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36